

Compte-rendu de la réunion du CSE Grand Sud du 14 décembre à MOP.

Le président du CSE marque son territoire

Réorganisation d'ICC : au vu de l'impact des changements des conditions de travail de certains salariés d'ICC, les élus CGT ont demandé une information en vue de consultation pour obtenir des informations précises et concrètes sur le traitement des conditions de travail des salariés, sur les perspectives de l'activité, et, en fonction des réponses, demander une expertise économique comme le prévoit les dispositions légales. La direction a répondu « **NON** » et le silence assourdissant des autres OS en dit long sur leur absence de motivation à assurer l'expression et la défense des salariés... La CGT a donc demandé une interruption de séance pour présenter ses motivations et présenter les bonnes pratiques qui s'imposent dans cette situation (...et qui s'imposaient à la majorité de l'établissement de Montpellier avant la grande arnaque de fusions des CE) à l'ensemble des élus. La direction et les autres OS ont encore répondu « **NON** » (les mêmes qui ont signé l'accord QVT...).

C'était pourtant pour organiser au mieux la défense des intérêts des salariés, mais ce n'est pas, semble-t-il, la préoccupation du roi et de sa cour !

Règlement Intérieur du CSE Grand Sud : alors que la rédaction et la proposition de ce RI est de la seule prérogative des élus, la direction a rédigé et décidé arbitrairement et illégalement que c'est son projet qu'il convenait de soumettre aux votes des élus ! Et qu'il serait identique sur les 3 CSE ! La CGT, ne pouvant accepter le diktat de la direction, a voté contre ce RI et, malgré de véhéments propos contre certains articles, la CFDT a validé le RI (comme la CGC et l'UNSA).

C'est bien connu, les courtisans ne contrarient jamais le roi !

Repas de Noël, 12000€ de budget quand même : seul le site de Nice a une prise en charge du repas de Noël de son RIE ; pour « compenser », sur tous les autres établissements, des « pots » seraient organisés début 2019.

Attention, il pourrait y avoir plus de fèves autour de la galette des rois que dedans !

CSSCT (commission santé, sécurité et condition de travail) : les comptes-rendus des premières réunions des CSSCT locales ont été présentés aux élus et avant de voter les recommandations des commissions, la direction nous a fait son meilleur numéro : « *je n'accepte pas certaines recommandations !* ». Du jamais vu ! Les élus ont patiemment expliqué la loi au roi-président du CSE : « les recommandations sont votées (ici à l'unanimité) et la direction y répond ».

La CGT croyait la monarchie abolie, pas au CSE Grand Sud en tout cas !

L'attitude de la direction, accompagnée par la coalition CGC, CFTC, CFDT et UNSA, ne présage rien de bon pour les salariés du CSE Grand Sud !

Face à la direction, il est à craindre qu'à court et moyen terme, la CGT sera bien seule aux côtés des salariés pour défendre l'emploi et les conditions de travail dans le nouveau royaume « Etablissement Grand Sud »...

